

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO
MINISTRE DU TRAVAIL ET DE LA
J U S T I C E

SECRETARIAT GENERAL A LA FONC-
TION PUBLIQUE ET AU TRAVAIL

DIRECTION DE LA FONCTION
PUBLIQUE

LE 5/02/79
DECRET N° 79/073 /MTJ.SGFPT.DFP/21024/15
portant intégration et nomination de certains
candidats dans les cadres de la catégorie A,
hiérarchie I des Services Techniques en tête
Monsieur ESSIE Germain.-

LE DEUXIEME VICE PRESIDENT DU COMITE MILITAIRE
DU PARTI, PREMIER MINISTRE, CHEF DU
GOUVERNEMENT, MINISTRE DU PLAN.

(/ I S A S :

(/u l'Acte Fondamental du 5.4.1977;
(/u la Loi n° 15-62 du 3.2.1962 portant statut général des fon-
ctionnaires;

(/u l'arrêté n° 2087/FP du 21.6.1958 fixant le règlement sur l'
solde des fonctionnaires;

(/u le décret n° 60-90 du 3.3.1960 fixant le statut commun des

D.B. cadres de la catégorie A1 des Services Techniques;

(/u le décret n° 62-130/MF du 9.5.1962 fixant le régime des ré-
munérations des fonctionnaires;

(/u le décret n° 62-195/FP du 5.7.1962 fixant la hiérarchisation
des diverses catégories des cadres;

(/u le décret n° 62-197/FP du 5.7.1962 fixant les catégories et
hiérarchies créées par la Loi n° 15-62 du 3.2.1962 portant statut gé-
néral des fonctionnaires;

(/u le décret n° 62-198/FP du 5.7.1962 relatif à la nomination
et à la révocation des fonctionnaires des catégories A1;

(/u le décret n° 63-81/FP.BE du 26.3.1963 fixant les conditions
dans lesquelles sont effectués des stages probatoires que doivent subir
les fonctionnaires stagiaires, notamment en ses articles 7 & 8;

D.C.F.

(/u le décret n° 74-470 du 31.12.1974 abrogeant les dispositions
du décret n° 62-196/FP du 5.7.1962 fixant les échelonnements individuels
des fonctionnaires;

(/u le décret n° 67-50/FP.BE du 24.2.1967 réglementant la prise
d'effet du point de vue de la solde des actes réglementaires relatifs
aux nominations, intégrations, reconstitutions de carrière et reclasse-
ments;

(/u le décret n° 72-271 du 5.8.1972 modifiant le tableau hié-
rarchique des cadres des catégories A et B des Services Techniques en ce
qui concerne le service de la Météorologie, abrogeant et remplaçant les
dispositions de l'article 14 bis du décret n° 60-287 du 8.10.1960 et de
l'article 15 de l'arrêté n° 2160/FP du 26.6.1958;

(/u le décret n° 75-446 du 7.10.1975 déterminant les niveaux de
recrutement dans les catégories et cadres de la Fonction Publique;

(/u le Protocole d'Accord du 5.8.1970 signé entre la République
Populaire du Congo et l'URSS;

(/u l'Acte n° 001 du 3.4.1977 structurant le Comité Militaire
du Parti et nommant le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Ministre
du Plan;

(/u le décret n° 78-685 du 18.11.78 portant nomination des Mem-
bres du Conseil des Ministres;

(/u l'Ordonnance n° 35-77 du 28.7.1977 relative à l'exercice du
pouvoir réglementaire en République Populaire du Congo;

(/u les lettres n°s 2741, 2667, 1124 et 2672/MEN.DOC des 24, 27,
19.8.1978 du Directeur de l'Orientation et de la Coopération transmet-
tant les dossiers constitués par les intéressés;

.../...

D E C R E T E :

ARTICLE 1ER. - En application des dispositions combinées des décrets n°s 60-90, 72-271, 75-446 des 3.3.1960, 5.8.1972, 7.10.1975 et du Protocole d'Accord du 5.8.1970 susvisés, les candidats dont les noms suivent, sont intégrés dans les cadres de la catégorie A, hiérarchie I des Services Techniques et nommés au grade d'Ingénieur Stagiaire, indice 710.

1° Travaux Publics :

MM.- ~~ESSIE~~ Germain, né le 29.8.1950 à Lékana, titulaire du Diplôme d'Ingénieur des Sciences Appliquées (Spécialité : Constructions Civiles) obtenu à l'Ecole Nationale d'Ingénieur de Bamako.

~~MBAUCAUD~~ Jean Mathieu Séraphin, né le 17.6.1953 à Brazzaville, titulaire du Diplôme d'Ingénieur des Sciences Appliquées (Spécialité : Constructions Civiles) obtenu à l'Ecole Nationale d'Ingénieur de Bamako.

2° Techniques Industrielles :

~~MAGNOUNGOU-MAKAYA~~ Jean Nicaise, né vers 1949 à Koumbou-Liambou (NZambi), titulaire du Diplôme d'Ingénieur Civil (Spécialité : Distribution d'Eau et Canalisatiön) obtenu à l'Institut de Génie Civil d'Odessa (URSS).

3° Météorologie :

~~BITSOUMANI~~ Benjamin, né le 18.10.1952 à Bacongo (Brazzaville), titulaire du Diplôme d'Ingénieur Météorologique obtenu à l'Institut Hydrométéorologique de Léninegrad (URSS).

4° Eaux et Forêts :

~~KISSA~~ Maurice, né vers 1952 à Mayoulou (Koumou), titulaire du Diplôme d'Ingénieur Technologue (Spécialité : Technologie Mécanique du Bois) obtenu à l'Académie Forestière Technique de Kirov (URSS).

ARTICLE 2°. - Les intéressés reçoivent les affectations ci-après :

a) Ministre des Travaux Publics et des Transports :

~~MM.~~ ~~ESSIE~~ Germain
MBAUCAUD Jean Mathieu Séraphin
BITSOUMANI Benjamin

b) Ministre des Mines et de l'Energie, Chargé de la Recherche Scientifique :

Mr.- MAGNOUNGOU-MAKAYA Jean Nicaise

c) Ministre de l'Economie Rurale :

Mr.- KISSA Maurice.

.../...

ARTICLE 38r..- Le présent décret qui prendra effet à compter des dates effectives de prise de service des intéressés, sera enregistré publié au JORPC et communiqué partout où besoin sera.-

BRAZZAVILLE, le 5 FEVRIER 1979

Par le 2° Vice-Président du Comité
Militaire du Parti, Premier Ministre,
Chef du Gouvernement, Ministre du Plan

Le Ministre des Travaux Publics
et des Transports

Camille CHELLO.-

Colonel Louis SYLVAIN-GOMA.-

Le Ministre des Finances

Henri L O P E S.-

Le Ministre de l'Economie
Rurale

Marius MOUAMBENGA.-

Le Ministre du Travail et de la
Justice, Garde des Sceaux

André MOUELE.-

AMPLIATIONS:

JORPC	1
SGFPT/DFP	3
DFP/BST	1
D.B.	3
D.C.F.	1
MTPT	1
SGTPT	2
MME/RRS	1
SGME/CRS	2
ME.R.	1
S.G.E.R.	2
DGANAC	1
ASECNA	1
DOSSIERS	15
INTERESSES	5
SGCM/BC	2